

- Il faut être franc. À la lecture du titre, on serait tenté de croire que le sujet est étroit, pour ne pas dire inexistant ; un domaine rare réservé à quelques érudits pointilleux. Il n'en est rien, et il est même injuste que l'insigne de boutonnière reste le parent pauvre¹ de la phaléristique. Pour de nombreux amateurs, cet insigne ne vaut guère mieux qu'un bouton ; d'ailleurs, ne se porte-t-il pas à une boutonnière ? En outre, cantonné à la tenue civile ordinaire², il semble dénué du prestige des tenues de parade ou de gala.

Cette situation est paradoxale : l'insigne de boutonnière, pratiquement négligé des collectionneurs et des institutions, est pourtant l'objet de tous les soins de ceux qui les portent et de toutes les convoitises de ceux qui rêvent d'orne un revers de veste trop vide³. La diversité des modèles existants, pour l'immense majorité fantaisies de fabricants, rappelle tout le prix qu'y attachent leurs récipiendaires. L'insigne de boutonnière est vu en premier. C'est pratiquement une carte de visite à la poitrine gauche. Il est aussi porté au quotidien contrairement aux insignes de grande taille qui, bien souvent, dorment dans des écrans une fois la remise opérée.

En outre, négliger les insignes de boutonnière dans les études phaléristiques serait méconnaître leur qualité plastique et de fabrication, surtout lorsqu'ils sont à surcharge métallique.

Cette surcharge avait au départ principalement un rôle esthétique, mais deux autres rôles sont venus s'adjoindre rapidement : distinguer des ordres au ruban similaire (Malte, le Saint-Sépulcre et l'Étoile Polaire par exemple) et distinguer le rang du récipiendaire dans l'ordre au premier coup d'œil.

Nous formulons le vœu que cet article soit une première approche de ce sujet méconnu.

1. Il n'existe, à notre connaissance, aucune littérature propre consacrée à ce sujet. Un collectionneur américain, Eric Bush, a créé un site entièrement dédié aux *rosettes*, qu'elles soient à destination de boutonnière ou sur les rubans de décorations : <<http://www.frontiernet.net/~jackiebush/pages/>>. Nous avons relevé plusieurs erreurs d'identification ; néanmoins, il faut souligner l'abondante iconographie. Il existe également, mais pour les seules décorations japonaises, une page dédiée sur le site <<http://www.imperialjapanmedalsandbadges.com/rosettes.html>>.

2. Les uniformes militaires et tenues civiles officielles (judiciaires, religieuses, universitaires) appellent les insignes de grande taille ou, selon des dispositions précises, les rubans seuls (les fameuses « barrettes ») ; et les tenues de soirée les plaques et écharpes, les insignes de commandeur en grande taille et, pour les autres classes, des insignes en miniature avec la présence ou non de leur ruban.

3. Ce qui montre combien l'insigne de boutonnière représente à lui seul l'ordre auquel il renvoie. Pour preuve, le port illégal de décorations, via les rosettes : MALLEVOÛE (Delphine de), « Les affaires de fausses décorations se multiplient », 8 novembre 2011 <[http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2008/11/08/01016-20081108ARTFIG00175-les-affaires-de-fausses-decorations-se-multiplient-ph](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2008/11/08/01016-20081108ARTFIG00175-les-affaires-de-fausses-decorations-se-multiplient-php)>.

UNE TERMINOLOGIE À PRÉCISER

Les insignes de boutonnière en tissu, avec ou sans surcharge métallique, sont très souvent appelés par raccourci « boutonnière » ou « rosette ». La première appellation, impropre, vient de la confusion entre le contenant et le contenu ; la seconde, de l'origine historique des insignes de boutonnière, lente évolution issue des rubans à bouffettes de l'ordre de Saint-Louis⁴, ces dernières n'étant autres que des nœuds en forme de rosette – de petite rose⁵. Ceci explique que, malgré la ressemblance physique, le terme de cocarde ne soit pas utilisé. Le code de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire use actuellement du terme de « rosette » (art. R48, R71 et R172)⁶.

Cette variété des appellations se retrouve également dans d'autres langues, et souligne bien souvent l'absence de dénominations et réglementations officielles concernant ces petits insignes.

- en anglais, ces insignes portent le nom de *buttonhole* [littéralement, boutonnière], *lapel rosette* ou *lapel pins* (du nom du système de fixation – cette appellation est plus générique) voire le passe-partout *emblem* si l'on se réfère au site du fabricant Toye, Kenning & Spencer⁷. En revanche, et c'est un faux-ami, *rosetta* désigne au Royaume-Uni une surcharge métallique sur le ruban d'une médaille, en forme de rose Tudor, pour indiquer une nouvelle attribution – ce système s'apparentant aux étoiles sur les rubans des croix de guerre françaises. L'anglais-américain, et plusieurs pays comme la Thaïlande dans leur traduction officielle anglaise⁸, use du terme de *rosette*.
- en italien, le terme le plus fréquent est *rosetta* ; toutefois, on rencontre également *distintivo* (plus générique et qui peut désigner des insignes entièrement métalliques⁹), *spilla* ou *riportino* (ce dernier terme désignant les seuls rappels d'ordres, entièrement métallique).
- en suédois, on utilise l'appellation d'*ordensknapp* [*knapp* signifiant un bouton] ou de *bouton*.
- le néerlandais et le polonais utilisent respectivement les termes de *rozet* et de *rozetè*, directement tirés du français.

4. Nous ignorons ce qui motiva l'apparition de ces bouffettes au XVIII^e siècle. Certains auteurs ont avancé l'hypothèse d'une distinction pour les chevaliers pensionnés.

5. L'ordonnance royale du 19 juillet 1814, relative à la Légion d'honneur, introduit pour la première fois une « rosette » sur les rubans des officiers (art. 10). En réalité, ce texte formalise un usage apparu sous l'Empire, où certains officiers, jugeant sans doute que l'étoile d'or ne les distinguait pas suffisamment des chevaliers, ajoutèrent une bouffette-rosette sur leur ruban. Le décret organique de la Légion d'honneur du 16 mars 1852 confirme l'usage du terme de rosette : « Les chevaliers portent la décoration attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette, sur le côté gauche de la poitrine. Les officiers la portent à la même place et avec le même ruban, mais avec une rosette. [...] » (art. 10).

6. Consultable à <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071007&dateTexte=20170227>>.

7. <<https://toyekenningandspencer.co.uk/shop/obe-collection.html>>.

8. Voir *Office of the Prime Minister's Regulation of the Wearing of the Royal Thai Decorations*, 1998, chapitre 8 <http://www.soc.go.th/eng/d_menu33.htm>.

9. Seules l'Italie et la Hongrie (ordre du Mérite hongrois) semblent user d'insignes entièrement métalliques.

- la rosette en tant que telle n'est pas connue en Allemagne, l'usage étant de porter le rappel des rubans – un montage pouvant en comporter jusqu'à neuf différents¹⁰ – sous une forme de nœud rectangulaire pyramidal parfois agrémenté d'une ou plusieurs surcharges métalliques (*Knopflochspange* [*Knopfloch*: boutonnière; *Spange*: agrafe], plus rarement *Knopflochdeko[ration]*), ou le rappel de l'ordre/médaille sous la seule forme d'une épingle métallique (*Zivilnadel* [*Nadel*: aiguille]). Pour désigner une rosette, forcément d'origine étrangère, l'allemand a emprunté *Rosette* au français.
- l'espagnol utilise les termes *ojal* [boutonnière], *botón* ou *insignia de solapa* [épinglette]. La rosette telle quelle ne semble pas d'un usage fréquent en Espagne où l'on porte surtout à la boutonnière des insignes entièrement métalliques et émaillés, notamment des miniatures de plaques. Un catalogue de fabricant de 1906¹¹ présente toutefois une vaste panoplie de rosettes, dont certaines à surcharge. Suivait-il une mode ou tentait-il de la créer?
- le portugais, enfin, utilise le terme de *roseta*, parfois *boton*.

La prédominance des dérivés de « rosette » souligne l'importance française comme origine historique de ces insignes de boutonnière.

DESCRIPTION

Ces petits insignes se composent généralement d'une toute petite cocarde – une rosette – faite à partir du ruban de l'ordre concerné. Cette rosette est insérée dans une demi-capsule métallique recouverte du même ruban. Il peut y avoir une surcharge métallique collée ou fixée à l'aide de fines tiges métalliques qui perforent la rosette. Le diamètre, qui est allé diminuant au fil du temps, varie pour celles à surcharge de 1,9 à 0,9 cm, avec une taille standard autour des 1,3 cm.

Le système de fixation traditionnel est, au revers de la rosette, l'ajout d'un bouton métallique sur un fin tuyau qui permet de compenser l'épaisseur de la boutonnière du vêtement. Très rarement, ce bouton prend la forme d'un croissant de lune facilitant la mise en place de l'insigne. Depuis une trentaine d'années, ce système est tombé en désuétude au profit d'attaches rapides constituées d'une courte tige à rainure et d'une attache à papillons ou, notamment dans les pays anglo-saxons, à pompe. Ce système est couramment appelé, partout dans le monde, pins¹².

10. Ce type de montage à plusieurs rubans semble avoir été abandonné après la Seconde Guerre mondiale. Un tel nombre (neuf) était extrêmement rare, la moyenne étant alors généralement de trois.

11. *Condecoraciones civiles españolas*, catalogue de la maison Francisco Silva y Jiménez, Madrid: Librería de Fernando Fé, 1906, voir les deux planches insérées avant la page 94 (document communiqué par Jean-Christophe Palthey).

12. La forme plurielle est la plus commune. Par une curiosité surprenante, la langue française a forgé un faux anglicisme avec « pin's ». Sans doute pour indiquer qu'il fallait prononcer [pins] et non [pē].



Les deux grands systèmes d'attache existants : à bouton métallique ou à tige avec un fermoir à pin's ou à pompe¹³.

Fabricants

Les noms des fabricants étaient parfois marqués au revers du bouton métallique qui servait d'assise à l'insigne. On retrouve les grands noms des fabricants d'ordres et de médailles : Boullanger (Paris), Carlman (Stockholm), Cravanzola (Rome), Domingos Farani & Irmão (Rio de Janeiro), Gardino (Rome), Halley-Lasne (Paris), Johnson (Milan), Kjellander (Stockholm), Kretly (Paris), Lemoine (Paris), Tiller (Vienne), Wolfers (Bruxelles), etc. Aujourd'hui, bien qu'il existe toujours divers fabricants et donc des variantes de fabrication, l'usage des attaches rapides, reprises des « pin's », ne permet plus l'apposition d'un nom et ainsi la différenciation du fabricant.



Bouton métallique d'une boutonnière de l'ordre de Malte au nom et à l'adresse de « Halley-Lasne, Palais Royal 5 ».



Certains fabricants, comme Carlmann, prévoyaient de petites boîtes en carton pour la vente.

13. Lorsqu'ils sont présents, les numéros entre parenthèses correspondent au diamètre de la partie en tissu de l'insigne. Si les dimensions ou le fabricant ne sont pas indiqués, c'est qu'ils sont inconnus. Sauf mention contraire, les rosettes reproduites sont en collections particulières. Pour une meilleure lisibilité, les rosettes ne sont pas reproduites à taille réelle mais agrandies à 20 mm environ.

DIFFÉRENTS SYSTÈMES D'ORGANISATION

Réduire plusieurs classes – cinq généralement – d'un ordre en un petit insigne de boutonnière nécessite de personnaliser ce dernier, afin d'établir des distinctions. Trois grands systèmes existent : français, « maltais » et britannique. Ces systèmes sont partiellement régis par des textes normatifs, mais ces derniers sont rares et ne concernent, au mieux, que des ordres nationaux précis. Bien souvent, l'habitude, ou le choix des fabricants, détermine l'usage.

Le système français

Aborder le système français impose de retracer l'historique de l'insigne de boutonnière.

► *Des origines anciennes et surtout françaises*

Le principe de l'insigne de boutonnière est de rappeler, souvent par l'évocation du ruban, l'ordre dont le porteur de l'insigne est membre. Si des prémisses peuvent se trouver au XVIII^e siècle en France, lorsque les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit ajoutent au bas du ruban bleu porté en écharpe un ruban rouge pour indiquer l'ordre de Saint-Louis, c'est au cours de la première moitié du XIX^e siècle que ces insignes apparaissent vraiment avec l'abandon du port quotidien des insignes de grande taille.

Petit à petit, par commodité et sans doute par mode, au milieu du XIX^e siècle, les miniatures remplacent les insignes de grandes tailles. Puis elles-mêmes disparaissent pour ne laisser que les seuls rubans, au quotidien, comme rappel des ordres. Certains grognards manifestent ainsi leur fidélité à la mémoire de l'Empereur, en refusant d'arborer une étoile de Légion d'honneur dorénavant ornée du profil d'Henri IV. Quoiqu'il en soit, les insignes de boutonnières sont nés et deviennent la nouvelle marque d'appartenance à un ordre de chevalerie ou de mérite. Il n'est alors pas encore question de distinguer des grades et, par exemple, de nombreux portraits de Légionnaires montrent à la boutonnière la présence d'un simple nœud rouge¹⁴. Pourquoi cette absence de distinction dans le rappel de boutonnière ? Peut-être parce que le plus important est avant tout d'en être ; peut-être aussi parce qu'à cette époque les titulaires des grades élevés d'un ordre, quasi exclusivement des militaires ou des fonctionnaires de haut-rang, portent au quotidien un uniforme et donc les insignes de grande taille.

En 1891, le président Carnot décide de formaliser l'usage du port de la rosette/ruban et de l'encadrer réglementairement. Le décret présidentiel du 10 mars dispose, article 6, que « les personnes en tenue de ville sont seules autorisées à porter à la boutonnière des rubans ou des rosettes sans insignes, excepté s'il s'agit des décorations étrangères qui contiennent

du rouge en quantité plus ou moins notable¹⁵, et dont le port a été réglementé par les décisions présidentielles des 11 avril 1882, 8 juin 1885 et 10 juin 1887¹⁶. » Il faut remarquer que le décret ne réserve pas, *stricto sensu*, la rosette de boutonnière à une classe particulière même si, dans les faits, seuls les officiers, commandeurs et dignitaires sont visés.

Les choses s'accroissent avec la Première Guerre mondiale. Le ministère de la Guerre autorise par disposition du 18 avril 1916 le port de barrettes sur l'uniforme. Plus pratiques, moins visibles, plus sobres. Dès lors, il faut différencier les différents grades et l'ajout d'une simple rosette sur le morceau de ruban n'y suffit plus. On ne s'étonnera pas du choix de la part du ministère de la Guerre de galons dorés ou argentés, servant à marquer les grades militaires, mais assez éloignés par nature d'un ruban d'ordre, pour établir ces différences.

Ce système militaire fait rapidement des émules dans la société civile et, par décret du 5 juillet 1918¹⁷, le président Poincaré l'étend à l'ensemble des Légionnaires évitant ainsi, comme le soulignait le garde des Sceaux Nail dans son prérapport¹⁸, aux officiers revenus à la vie civile de renoncer aux différenciations établies en 1916. Le décret est bref. Son premier article dispose que « la rosette que sont autorisés à porter les commandeurs et les dignitaires de la Légion d'honneur en tenue de ville peut être accompagnée de chaque côté d'un demi-nœud en ruban métallique. Les demi-nœuds sont en argent pour les commandeurs, l'un en or, l'autre en argent pour les grands officiers, tous deux en or pour les grand'croix ». Le second article détermine simplement les personnes chargées de son exécution. Le système d'insigne de boutonnière à la française était né. Il est entériné par le fameux décret du 6 novembre 1920¹⁹ concernant le port des décorations en France, et qui parle alors de « demi-barrettes métalliques ». Cette disposition de « demi-barrettes métalliques » est étendue aux ordres coloniaux par décret présidentiel du 18 juin 1927²⁰.



Les premières rosettes, ici mixte, datent du second tiers du XIX^e siècle. La distinction de grade dans un ordre n'est pas encore de mise.

14. À ce sujet, voir l'étude menée par André Damien dans son ouvrage *L'Art et la manière de porter les décorations*, Versailles : éditions Art Lys, 1994, p. 15-21.

15. Si certaines, listées par la présidence, comme l'ordre du Christ ou l'ordre de François-Joseph, peuvent réellement créer une confusion, d'autres, comme l'ordre de Saint-Charles (Monaco), peuvent surprendre. Celle du Nichan Iftikhar, dont le ruban est majoritairement vert, pourrait surprendre davantage encore, mais ce serait méconnaître l'habileté de certains fabricants alors peu scrupuleux qui jouaient avec astuce sur la largeur et l'emplacement des rayures rouges dans la confection de la rosette, donnant à celle-ci une dominante écarlate évidente.

16. Auxquelles il faut ajouter celles du 16 avril et du 29 juillet 1896 – soit trente ordres et médailles visés. Les titulaires d'ordres étrangers doivent porter avec le ruban ou la rosette « une croix d'un diamètre au moins égal à celui de la rosette ou à la largeur du ruban ». Dans les faits, cette obligation ne sera jamais vraiment suivie. Pour preuve, la circulaire du garde des Sceaux datée du 24 septembre 1897 (*JORF* du 29 septembre 1897, p. 5485) qui souligne ces irrégularités et encourage à poursuivre les contrevenants.

17. *JORF* du 9 juillet 1918, p. 5909.

18. *Idem*.

19. *JORF* du 11 novembre 1920, p. 18026-18027. L'instigateur et rédacteur du décret était Jules Renault. Voir RENAULT (Jules), *La Légion d'honneur*, Paris : éd. d'art « Le document », 1934, p. 243-250.

20. *JORF* du 23 juin 1927, p. 6447.



Un ruban de chevalier et une rosette de commandeur de la Légion d'honneur (12 mm).
Années 1920-2030.

Insignes pour Officiers Commandeurs			
			
Grand Croix - Grand Officier			
Commandeur : 2 coques argent Grand Officier : 1 coque argent, 1 coque or Grand Croix : 2 coques or			
Barrette avec rosette et petit noué (Grand Croix, Grand Officier ou Commandeur)		Barrette avec rosette (Officier) La douzaine . . . 10 25	
Nœud avec rosette	La Pièce 1 50	La douzaine	15 »
Barrette avec rosette et noué en galon	1 75		18 »
Nœuds de Chevaliers de 2 à 9 mill. de largeur			
	La pièce 0 25	La douzaine	2 25
Par douzaine les nœuds sont livrés en boîte carton et encartés de façon à ne pas se détériorer.			
Nœuds composés de plusieurs ordres, par ordre en plus		La douzaine	0 75
Nœuds de prix spéciaux : Travail, Madagascar			3 50
Octroi, Pénitentiaire, Employés civils de la Marine et Sauvetage Marine			6 50
Nœuds pour Officier d'Académie avec palme argent		La pièce	2 »
Nœuds avec Croix de Guerre suspendue		La douzaine	8 50
Agrafes " Splendid " pour boutonnières, livraison sur carton de 25 agrafes d'un même ordre sans dépareillage			
Le Carton			6 75
Rosettes d'Officiers sur bouton, sur fil, sur épingle de sûreté			
	Un seul ordre, diamètre 5 à 9 ^{mm}	10 et 12 ^{mm}	14 ^{mm}
	La pièce 0 75	0 50	1 »
	La douzaine 7 50	8 75	11 »
(Rosettes à plusieurs ordres, par ordre en plus)			
La douzaine	3 50	La pièce	0 50
Rosette pour Officiers de l'Instruction Publique			
Avec palme or		6 50	Avec palme argent doré
			3 »

Extrait du catalogue Delande de juillet 1923. Archives municipales de Nancy, fonds Jacquot (426 Z 49).

► Un système qui perdure

Le système créé en 1918 (ruban et rosette, parfois sur des demi-nœuds communément appelés « canapés »²¹) a su s'inscrire dans la durée. Lors de la création du code de la Légion d'honneur en 1962, l'article R71 lui est consacré : « Les rubans et rosettes seuls se portent sur la tenue de ville à la boutonnière ; ruban pour chevaliers, rosette pour officiers, rosette sur demi-nœuds pour commandeurs et dignitaires ; les demi-nœuds sont en argent pour les

21. Certains fabricants ont usé, sans postérité, du terme de « coque ». Voir catalogue M. Delande, juillet 1923, p. 15 (Archives municipales de Nancy, fonds Bijouterie Jacquot, 426 Z 49).

commandeurs, l'un en argent, l'autre en or pour les grands officiers, tous deux en or pour les grand'croix. » Il en va de même pour l'ordre du Mérite²².

Le système de la Légion d'honneur a été appliqué par les fabricants – y compris la Monnaie de Paris – aux ordres ministériels pour les insignes de boutonnière de commandeurs, bien que, à l'exception de l'ordre des Palmes académiques²³, tous les décrets régissant ces ordres soient muets sur la question.

Ainsi, en ce qui concerne l'ordre du Mérite maritime, l'article 14 du décret n° 2002-88 du 17 janvier 2002 dispose simplement que le ruban, décrit avec précision, « peut être porté sans la décoration ». Pour le Mérite agricole, le décret du 7 juillet 1883 précise, article 7, que « le ruban peut être porté sans la décoration ». L'article 4 du décret du 18 juin 1887, créant le grade d'officier, souligne qu'une « rosette de couleur verte et rouge²⁴ peut être portée sans la décoration ». En revanche, le décret présidentiel du 3 août 1900, créant le grade de commandeur, n'évoque pas la possibilité du port d'une rosette particulière. *Idem* pour l'article 3 du décret du 30 juillet 1913 réformant les insignes (ajout de la bélière sur les croix d'officier et de commandeur), qui précise simplement que le ruban peut être porté sans les insignes. Cela est confirmé par l'article 2 du décret n° 59-729 du 15 juin 1959.

Les textes réglementaires sont encore moins disert pour l'ordre des Arts et des lettres ; s'ils détaillent l'insigne et le ruban, ils ne précisent même pas que ce dernier peut être porté seul (article 15 du décret n° 57-549 du 2 mai 1957, réformé par l'article 2 du décret n° 2012-19 du 4 janvier 2012).

Pour conclure sur le système français, il faut souligner deux points :

- les insignes à surcharge métallique semblent donc bannis du système officiel français. C'était sans compter l'apport des fabricants privés (voir *infra*).
- ce système, tout comme celui d'ordre à cinq rangs qui est également d'origine française, a essaimé ailleurs dans le monde : dans des pays voisins de la France, comme Monaco²⁵ ou la Belgique, mais aussi dans les anciennes colonies (Afrique principalement) voire dans des pays sans liens immédiats avec la France (Argentine, Chili, Mexique, Lituanie²⁶, Suède depuis 1975 par exemple).

22. L'article 27 du décret présidentiel du 3 décembre 1963 instituant l'ordre du Mérite rappelle bien que « le port des insignes de l'ordre national du Mérite est soumis aux règles fixées pour le port des insignes de la Légion d'honneur ».

23. L'article D911-81 du code de l'Éducation (l'ordre des Palmes académiques fait l'objet du livre IX, titre I^{er}, chapitre I^{er}, section 8, créée par le décret n° 2015-652 du 10 juin 2015) précise que : « Le ruban peut être porté sans décoration. Les officiers portent une rosette. Les commandeurs portent une rosette posée sur un galon d'argent. »

24. Il est curieux de noter que les textes officiels prévoient alors pour le ruban des insignes de grande taille la couleur « amarante » et non rouge. L'article 1^{er} du décret n° 99-938 du 4 novembre 1999 impose définitivement le « rouge » et pour le ruban et pour la rosette.

25. Où le prince Louis II, grand amiral de l'Armée française, « transpose » pour l'ordre de Saint-Charles le décret français du 5 juillet 1918 (ordonnance souveraine du 23 avril 1923).

26. KAVALIUSKAS (Vilius), *Lietuvos respublikos valstybės apdovanojimai*, Vilnius : Dangai, 2010, p. 48.

Le système de l'ordre de Malte

Dès le dernier tiers du XIX^e siècle, qui coïncide avec le rétablissement de la charge de grand-maître (1879) et une réaffirmation de sa souveraineté, l'ordre de Malte se dote d'un système d'insignes de boutonnière pour les tenues civiles. Pour distinguer les différentes classes et catégories – alors moins nombreuses qu'aujourd'hui, il est décidé de moduler à la fois une surcharge métallique émaillée, et le ruban dont les bords de la rosette peuvent comporter ou non des broderies d'or.

Nous ignorons qui est précisément l'instigateur de cette idée, et l'année exacte de sa mise en place. La plus ancienne publication (1893) présentant le système maltais des rosettes à surcharge est *L'ordonnance des Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (Malte) : description de l'uniforme et des insignes de chaque grade*²⁷, par le baron Élizé de Montagnac (1835-1895). L'auteur en dénombre trois : pour les chevaliers profès et ceux de justice à vœux simples ; les chevaliers de justice ; et les chevaliers d'honneur et de dévotion²⁸. Michel de Pierredon en 1925²⁹ en dénombre quatre, en établissant une différence de diamètre entre les rosettes des baillis et des chevaliers d'honneur et de dévotion ; toutes les autres catégories de membres de l'ordre portent alors une miniature, qui varie, à la boutonnière.

Ce système, toujours en vigueur dans l'ordre de Malte, permet aujourd'hui de donner à toutes les classes et catégories de chevaliers un insigne de boutonnière distinct³⁰. Il a influencé le système d'autres États, proches géographiquement, comme le Saint-Siège, l'Italie, Saint-Marin, etc. dont les ordres sont majoritairement structurés en cinq classes, ainsi que d'États plus lointains, telle – cela peut surprendre – la Thaïlande.

Ainsi, de manière générale, pour les ordres en cinq classes, les rosettes des grand-croix et grands officiers sont chargés d'une plaque miniature. La distinction est aisée, car la plaque de taille réglementaire – et donc les miniatures – diffère généralement entre les deux grades. Pour les trois classes suivantes (commandeur, officier, chevalier), la solution est moins évidente, car comment les distinguer lorsque la croix de l'ordre ne varie guère dans sa forme ? Généralement, les chevaliers portent une rosette nue, sans surcharge. Il s'agit d'une différence considérable avec le système français où les rosettes sont réservées à partir

27. Paris : impr. Plon, Nourrit et C^e, 1893, VIII-127 p. Une version numérique est disponible sur <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k503822r>>.

28. La précision de l'auteur laisse penser qu'il se réfère à des dispositions magistrales dont nous n'avons pu, malgré nos recherches à Rome, retrouver la trace. Montagnac se fait-il alors le rapporteur de dispositions réglementaires ou met-il pas écrit des dispositions de fait, issues d'initiatives particulières ?

29. Voir MICHEL DE PIERREDON (bailli comte Thierry), *L'Ordre souverain et militaire des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (Malte), son histoire, son organisation, ses insignes et ses costumes*, Poitiers : impr. du Poitou - Paris, 1925, p. 91-92.

30. Voir VALENTINI DI LAVIANO (Luciano), *Abiti, Uniformi e Decorazioni dell'Ordine di Malta*, Rome : éd. Logart Press, 2010, 126 p. ; D'ANDREA (Michele) et CASSANI PIRONTI (Fabio), *Vestire gli Onori, Manuale Illustrato sull'uso delle decorazioni come le tenute civili, militari, ecclesiastiche, diplomatiche e cavalleresche della penisola italiana*, Rome : in.edit, 2005, 407 p.



Détail d'un panneau de vitrine d'insignes de boutonnière de l'ordre de Malte. Tanfani & Bertarelli. Années 1920-2030.

de la classe d'officier. Quant à la distinction entre les rosettes d'officier et de commandeur, il y a en pratique autant de solutions que d'ordres. L'ordre du mérite de la République italienne offre une solution simple parce que les croix varient : branches argentées pour les chevaliers, dorées pour les officiers, émaillées de blanc pour les commandeurs. Les surcharges des rosettes reproduisent ces différences.

Pour les ordres du Saint-Siège, organisés en quatre classes dépourvues d'officiers (certains en ont une cinquième, de collier), les chevaliers portent une rosette simple et les commandeurs une rosette surchargée de la croix miniature, exception faite pour l'ordre de Pie dont l'étoile, similaire à la plaque, ne permet pas ce principe (la rosette de commandeur est donc ornée de deux clefs en sautoir).

Les rosettes d'officiers des deux ordres de la République de Saint-Marin ont une surcharge en forme de couronne dorée. Celles de commandeurs portent la réduction de la croix de l'ordre.

Pour l'ordre *Pro Merito Melitensi*, les rosettes de chevaliers n'ont aucune surcharge, celles d'officiers ont le blason de l'ordre de Malte (croix latine d'argent sur fond de gueules) que

l'on retrouve sur les rubans des insignes de taille réglementaire, celles de commandeur une couronne (qui n'apparaît qu'à partir de cette classe sur les insignes de taille réglementaire), celles des grands officiers, des grand'croix, des grand'croix de classe spéciale et des chevaliers de collier les plaques afférentes à ces différentes classes.

Il faut relever, en ce qui concerne les ordres thaïlandais à huit classes une certaine ingéniosité à diversifier les surcharges : argentées ou dorées, émaillées ou non, etc. Pour l'ordre de l'Éléphant blanc, les sixième et septième classes (médailles d'or et d'argent) n'ont pas l'usage d'une rosette. La cinquième a pour surcharge un éléphant argenté ; la quatrième, un éléphant doré ; la troisième (commandeur), la plaque de l'ordre argentée ; la deuxième, la plaque de l'ordre dorée ; la première (chevalier grand'croix), la plaque de l'ordre dorée et émaillée ; la classe spéciale, la face émaillée d'Airavata (Erawan en thaï) qui est une divinité à trois têtes d'éléphant.



Quelques exemples de boutonnières thaïlandaises actuelles (19 mm) : commandeur (3^e classe) et grand'croix (1^{re} classe) de l'ordre de la Couronne de Thaïlande, chevalier (5^e classe) et grand'croix (1^{re} classe) de l'ordre de l'Éléphant blanc.

Enfin, il faut souligner que ce système a connu et connaît des « variantes » nationales. Ainsi, les fabricants français, peu familiers avec celui-ci, ont réalisé jusqu'à la fin des années 1980, pour les membres français de l'Ordre de Malte par exemple, des boutonnières à la française ; c'est-à-dire sans surcharge, et sur des demi-nœuds d'argent pour rappeler que la décoration se portait en sautoir, à la manière des commandeurs des ordres français.

Le système britannique

Le dernier système existant est celui du Royaume-Uni. Dernier à avoir été créé³¹, il résulte d'une initiative privée de l'*Imperial Society of Knights Bachelor* en 2001 : « Some years ago Knights Bachelor asked that, as with certain continental awards, a lapel rosette should be available for them to wear on occasions when other insignia such as the neck badge or

31. Il existe toutefois un *unicum* de 1936, pour une rosette en tissu de l'ordre de Victoria, 4^e classe, conservé dans les collections royales britanniques (inv. 442758). Elle accompagne des insignes fabriqués par Garrard (est-il aussi le fabricant de la rosette ?). L'ensemble, bien que numéroté 1481, semble ne pas avoir été décerné. Stephen Patterson, qui n'en connaît pas d'autres exemplaires, suggère qu'il pourrait s'agir de tentative(s) isolée(s) qui n'a finalement pas reçu l'agrément du roi (Edward VIII ou George VI).



Insignes de membre des ordres de l'Empire britannique, de Victoria, de Saint-Michel et Saint-Georges et du Bain (10,5 mm, par Toye, Kenning & Spencer L^{td}).

breast badge were inappropriate. Thus in 2001, the ISKB rosette was designed and is sent to all new Members. This idea has now, in 2007, been extended to the Order of the British Empire and other Orders may follow suit.»³² Il est à noter que le *breast badge* (1926) et le *neck badge* (1973) étaient déjà des initiatives de l'ISKB, qui furent régularisées par le souverain britannique³³.

Depuis, tous les ordres britanniques, à l'exception des deux plus prestigieux (la Jarretière et le Chardon) au nombre de chevaliers très restreints, ont une rosette de boutonnière à surcharge métallique. Cette dernière reste cependant « privée », en ce sens où elle n'est – toujours – pas comprise dans l'écrin remis officiellement aux nouveaux membres de ces ordres.

La particularité britannique est qu'il n'y a aucune différence en fonction du grade. La rosette indique simplement l'appartenance à l'ordre, que l'on soit chevalier grand'croix ou simple titulaire de la médaille de l'ordre, ce qui n'est pas sans rappeler l'esprit de compagnons propre aux origines médiévales.



Rosette de *Knight Bachelor* (12 mm, par Toye, Kenning & Spencer L^{td}).

INVENTAIRE PAR PAYS

Nous n'avons pas la prétention d'être exhaustif. Plusieurs années d'observation attentive du marché de l'art et l'étude de plusieurs collections ont permis de dresser cette liste qui demande à être complétée.

ALLEMAGNE : la rosette, nous l'avons vu, ne fait pas partie de l'identité de la phaléristique allemande. Il existe toutefois des insignes en tissu à surcharge. Il s'agit le plus souvent d'un nœud plus ou moins rectangulaire surchargé souvent d'une miniature de la

32. <<http://www.iskb.co.uk/Insignia.htm>>.

33. Voir *Honours and Titles*, Londres : HMSO, 1996, p. 100 ; DUCKERS (Peter), *British Orders and Decorations*, Oxford : Shire Library, 2004, p. 34-35.

décoration: Croix de fer, insigne de blessés militaires, épées croisées, plaque de l'ordre du mérite de la République fédérale... Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'insigne peut se composer de plusieurs rubans « empilés », rappelant les différentes distinctions reçues par le récipiendaire, la plus prestigieuse étant au-dessus.

AUTRICHE: du temps de l'empire, il existait plusieurs rosettes³⁴, en fonction du grade, pour l'ordre de François-Joseph. Nous ignorons si l'Autriche s'inspira alors de l'ordre de Malte, resté très puissant dans l'empire ; si les deux systèmes étaient concomitants (et imputables au même auteur?) ou si l'Autriche, on ne peut complètement exclure l'idée, a inspiré l'ordre de Malte dans le fait de moduler les surcharges pour signifier une classe.

BELGIQUE: le royaume belge, qui a adopté le système à la française des galons d'or et d'argent, use toutefois d'insignes à surcharge: rosette de l'ordre de Léopold II chargé d'épées croisées, pour rappeler l'attribution à titre militaire, ou d'une palme d'argent ; ruban surchargé de la médaille commémorative du règne de Léopold II ; médaille civique de



Knopflochsperge de Julius Fliess (1876-1955). Jüdischen Museums, Berlin (VAR 85/1/21).



Boutonnière de chevalier de l'ordre de François-Joseph, source: emedals.com, réf. EU6714



Rosettes de commandeur de l'ordre de Léopold II à titre militaire (11 mm), de la décoration belge du travail de 1^{re} classe (10 mm), de la médaille commémorative du règne du roi Léopold II – (surcharge: 0,7 mm, par Wolfers). Rubans de grand officier (*Großes Verdienstkreuz mit Stern*) du Mérite de la République fédérale d'Allemagne (10 x 8 mm), de la décoration du travail de 2^{de} classe de Belgique (haut. surcharge: 10 mm), et de la médaille d'argent de l'ordre de la Couronne de Chêne du Luxembourg (surcharge: 6 x 6 mm).

1^{re} classe au ruban pour acte exceptionnel de courage, de dévotion ou d'humanité. Il existe aussi pour la décoration du travail un ruban et une rosette à surcharge pour la 2^{de} et la 1^{re} classe. Interrogés sur leurs possibles productions d'insignes à surcharge, les fabricants Mauquoy et De Greef ne nous ont pas répondu.

BRÉSIL³⁵: Le Brésil, outre un nombre très important d'ordres et de médailles en vigueur, use d'un système très complexe et non unifié pour ses insignes de boutonnière, empruntant à la fois au système français (galons d'or et d'argent) et au système maltais (surcharges et rubans variant suivant les grades). Parmi les exemplaires de rosettes connues, celles de l'ordre du Mérite aéronautique, du Mérite militaire ou de la médaille de mérite Santos-Dumont. En revanche, du temps de l'empire, le Brésil fut, avec le Portugal, le seul pays à créer d'extraordinaires rosettes tout en or émaillé, imitant un insigne en tissu à surcharge. Plusieurs exemplaires, tous similaires, de l'ordre de la Rose sont connus³⁶. Les fabricants sont inconnus, mais nous supposons une origine française par comparaison avec une rosette en or émaillé, la seule connue, signée de Boullanger.



Insigne en or émaillé de l'ordre de la Rose du Brésil, vendu (et fabriqué?) par la maison *carioca Domingos Farani & Irmão*, fondée en 1864.

Rosettes de commandeur de l'ordre du Mérite aéronautique (10 mm) et de la médaille de Mérite Santos-Dumont (10,5 mm).



Insigne « mixte » en or émaillé par Boullanger. L'absence de centre à la surcharge interdit d'identifier formellement cette dernière. S'agit-il d'un ordre suédois?

CROATIE: nous avons recensé un exemplaire d'une rosette de l'ordre de la Couronne du Roi Zvonimir, à surcharge de la plaque de grand'croix de l'ordre. Il s'agissait très probablement d'une fabrication italienne.



Insigne de grand'croix de l'ordre de la Couronne du Roi Zvonimir (13 mm). www.emedals.com (réf. EU11068).

34. Nous en avons relevé avec les croix miniatures d'officier <<https://www.emedals.com/europe/austria-imperial/orders/order-of-franz-joseph/an-austrian-order-of-franz-joseph-rosette-in-gold-eu6714>> et de commandeur, fabriquées par Moritz Tiller à Vienne.

35. Liste des ordres brésiliens sur <https://pt.wikipedia.org/wiki/Ordens_honorificas_do_Brasil>.

36. Par exemple au musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, collection ambassadeur Antonio B. Spada, inv. 1145.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE : la médaille présidentielle de la Liberté est dotée d'un insigne de boutonnière («*lapel badge*») à surcharge: un ruban de revers de veste bleu chargé de l'aigle américaine argentée (dorée pour le grade «avec Distinction»). Curieusement, ce ruban réduit ne reprend pas les liserés blancs du ruban ordinaire.

ESPAGNE : nous avons rencontré, à de rares reprises, des rosettes d'Isabelle la Catholique à surcharge en or émaillé, de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les rosettes étant très peu communes dans le royaume espagnol, nous croyons ces rosettes de fabrication française, à usage certainement de récipiendaires français. Un catalogue de 1906, déjà cité, présente des rosettes à surcharge pour la Croix-Rouge espagnole, pour l'ordre du Saint-Sépulcre (ruban rouge, croisettes potencées), pour le *Cuerpo Colegiado de [la] Nobleza [de Madrid]* ainsi que pour les ordenes *militares* de Calatrava, d'Alcantara, de Santiago et de Montesa.



Rosette de membre de l'ordre d'Isabelle la Catholique (14 mm, par Kretly). La rosette, déjà rigide, n'est pas reliée au bouton par un tube métallique, mais est cousue dessus.

ESTONIE : la République utilise aujourd'hui le système français. Très curieusement, l'*Estonian War Museum* présente plusieurs insignes à surcharge métallique montés «à la russe» sur cocarde, c'est-à-dire sur le modèle des insignes des détenteurs des épées d'honneur de l'ordre de Saint-Georges, de la Croix de la Liberté. Ces insignes, anciens, étaient-ils destinés à la tenue civile? Ou à une petite tenue militaire lorsque les insignes de grande taille n'étaient pas portés?

FRANCE : bien que le système officiel français ne prévoit aucune surcharge, c'était oublier la créativité des fabricants. Ainsi, les nœuds des officiers d'Académie et les rosettes des officiers de l'Instruction publique furent ornés de petites palmes miniatures, en vermeil ou en or selon les moyens financiers de chacun. Ces «Palmes universitaires», peut-être à cause du nombre important de ses récipiendaires, semblent avoir été les seules à faire l'objet de ce type de fantaisie, du début du XX^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Pratiquement tous les fabricants le proposaient à leur catalogue: Chobillon³⁷, Jondet³⁸, Delande³⁹, etc.

Le deuxième exemplaire d'insigne à surcharge connu en France est celui de la Médaille militaire. Un ruban miniature noué supporte une réduction de la médaille et de son trophée. Deux seuls exemplaires de la Troisième République ont été vus sur le marché de l'art⁴⁰.

Enfin, le dernier modèle d'insigne à surcharge ayant existé est celui des blessés militaires, créé par une résolution du 27 juillet 1916 et précisé par une circulaire du ministère de la

37. DAMIEN (André), *op. cit.*, p. 22.

38. Catalogue H. Jondet, 1932, p. 3 (Archives municipales de Nancy, fonds Bijouterie Jacquot, 426 Z 49).

39. Catalogue M. Delande, juillet 1923, p. 15 (Archives municipales de Nancy, fonds Bijouterie Jacquot, 426 Z 49).

40. www.eBay.fr, vente du 23 avril 2017 par «tony-s-auction» (n°192160581678).

Deux insignes de médaillés militaires. Vendus sur eBay France le 23 avril 2017.



Deux rosettes d'officier de l'Instruction publique, avec surcharge en or, à gauche, et en vermeil à droite (9 et 10 mm).



Deux insignes mixtes (Croix de Guerre, Médaille militaire) de Blessés militaires (haut. de l'étoile: 7 mm).



Guerre du 11 décembre 1916. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une fantaisie de fabricant, car la circulaire ne définissait qu'un ruban et une étoile rouge émaillée. Les insignes que nous avons rencontrés pour la boutonnière sont «mixtes», c'est-à-dire en partie avec le ruban d'une autre décoration (médaille militaire, croix de guerre). L'usage est ancien et était très populaire au XIX^e siècle. Bien que le décret du 6 novembre 1920 interdise, dans le titre IV de son article 1^{er}, le «port des rubans et rosettes aux couleurs mélangées de plusieurs décorations françaises ou étrangères», ce type de montage garda les faveurs du public et tous les catalogues de fabricants des années 1920 et 1930 qui, pour certains, se référaient pourtant à ce décret, continuèrent à proposer des rubans et rosettes mixtes.

ITALIE : la République italienne compte aujourd'hui cinq ordres⁴¹: l'ordre du Mérite de la République italienne, l'ordre militaire d'Italie, l'ordre du Mérite du Travail, l'ordre de l'Étoile d'Italie et l'ordre de Vittorio Veneto. Si pour la plupart, il existe des insignes de boutonnière à surcharge, ces derniers sont surtout la création des fabricants, car les textes officiels sont plutôt muets à ce sujet. Ceci permet aux fabricants de proposer des insignes à surcharge en tissu et d'autres entièrement métalliques et émaillés/peints.

41. Pour la liste des décorations officielles de la République, nous renvoyons le lecteur au site Internet de la Présidence italienne: <<http://www.quirinale.it/elementi/Onorificenze.aspx>>.

Pour l'ordre du Mérite de la République italienne (insignes modifiés par décret présidentiel du 30 mars 2001, n° 173), les insignes réglementaires varient en fonction des grades. Ces différences se retrouvent sur les insignes de boutonnière : une croix argentée non émaillée pour les chevaliers, dorée non émaillée pour les officiers, dorée et émaillée pour les commandeurs. Les grands officiers et chevaliers de grand'croix sont matérialisés par leurs plaques, ainsi que la classe spéciale de *Cavaliere di gran croce decorato di gran cordone*. Les textes normatifs (loi du 3 mars 1951 n° 178 ; décret présidentiel du 13 mai 1952 n° 458 ; décret présidentiel du 31 octobre 1952 ; décret présidentiel du 30 mars 2001 n° 173) ne définissent pas l'insigne de boutonnière.

Le fabricant *Il Distintivo*⁴² distingue les *pins* (insigne entièrement métallique et émaillé – couramment porté, notamment par la classe des chevaliers) des *rosetta* (rosette en tissu à surcharge métallique). Les *pins* coûtent moins cher.

Pour l'ordre militaire d'Italie⁴³, aucune disposition réglementaire n'existe. Les fabricants l'ont pallié.

En ce qui concerne l'ordre de l'Étoile d'Italie, qui fait suite depuis 2011⁴⁴ à l'Étoile de la Solidarité italienne⁴⁵, les insignes de boutonnière suivent une autre logique : les chevaliers portent une rosette sans surcharge ; les officiers le centre de l'ordre miniaturisé, couleur argent ; les commandeurs, le centre miniaturisé couleur or, et les grands officiers et grand'croix, la plaque réduite de l'Ordre, couleur argent pour les premiers, or pour les seconds.

L'ordre du Mérite du Travail ne compte qu'une classe, celle de *cavaliere del Lavoro* (chevalier du Travail) dont l'insigne de boutonnière varie suivant les fabricants et est doté ou non d'une surcharge reproduisant la croix de l'ordre⁴⁶. Certains en proposent une version métallique émaillée.

L'ordre de Vittorio Veneto a connu un soubresaut peu ordinaire. À la mort de son dernier récipiendaire le 26 octobre 2008, l'ordre, dont les statuts ne permettent pas de nouvelles nominations, fut – logiquement – supprimé par décret législatif en date du 15 mars 2010 (n° 66). En 2012, coup de théâtre, un nouveau décret (n° 20 – du 24 février) abrogea les dispositions de celui de 2010, tant est si bien que l'ordre existe toujours aujourd'hui, nominativement. La rosette afférente n'est plus portée.

42. <<http://www.ildistintivo.it/it/vetrina/distintivi-e-medaglie/completi-ord-repubblica/results>, 25-24>.

43. L'article 777 « *Caratteristiche delle decorazioni* » du décret présidentiel du 15 mars 2010 (n° 90) définit par grade la croix, la plaque le cas échéant, et le « *nastrino* » (barrette), mais ne dit rien au sujet des insignes de boutonnière.

44. Il est d'ailleurs curieux de noter que si l'article 2 du règlement du 15 novembre 2011 (n° 221) décrit minutieusement les insignes, pas un mot ne concerne les rappels de boutonnière.

45. Pour l'Étoile de la Solidarité italienne, le système était différent, et la surcharge consistait en une étoile de bronze ou d'argent.

46. La loi du 15 mai 1986 (n° 194) qui réorganise l'ordre, précise simplement dans son article 2, *in fine*, que « *Il nastro può essere portato senza la decorazione* » (le ruban peut être porté sans la décoration). L'interprétation technique en est laissée, *de facto*, aux fabricants, que ce soit pour la *rosetta* (insigne de boutonnière) ou le *nastrino* (« barrette » militaire).



Insigne de l'ordre civil de Savoie. Vendu sur eBay Italie le 27 février 2019.



Insigne de l'ordre de Vittorio Veneto. Vendu sur eBay Italie le 12 mai 2015.



Insigne de l'ordre du Travail. Invenu en janvier 2019 sur eBay Italie.



Insigne de grand'croix de l'ordre du Mérite de la République italienne (12 mm, par Johnson à Milan).

Du temps du royaume italien, l'ordre civil de Savoie, à classe unique, comportait également une rosette à surcharge métallique.

LUXEMBOURG : le grand-duché a adopté le système français. Quelques surcharges existent sur des rubans de boutonnière, comme la médaille d'argent de l'ordre de la Couronne de chêne.

MALTE (Ordre souverain) : En ce qui concerne les membres, voir *supra*. Les différents types de rosettes de l'ordre de Malte ont évolué tout au long du XX^e siècle, en même temps que l'ordre, avec les créations de la catégorie des chevaliers de Grâce et de Dévotion, puis de la classe d'obédience. Il existe également des rosettes à surcharge pour l'ordre *Pro Merito Melitensi*, qu'il s'agisse des six classes de l'ordre ou des médailles, ou pour la croix *Pro Piis Meritis*. Il s'agit sans doute, par sa variété, de l'un des systèmes les plus remarquables qui existent.



Divers insignes de l'ordre de Malte : profès (16 mm, par Halley-Lasne, et 13 mm avec un montage à la française), chevalier d'Honneur et de Dévotion (12 mm, fabrication française), chevalier grand'croix de Grâce et de Dévotion en obédience (14 mm, par Cravanzola), chevalier de Grâce Magistrale (12 mm, par Guccione), de chevalier Grand'Croix *Pro Piis* (11 mm, par Giardino), 6. de titulaire du *Bene Merenti* d'argent (11 mm, par Guccione), de chevalier grand'croix à titre civil du *Pro Merito Melitensi* (12 mm)

MALTE (République): en 1990 a été créé l'ordre national du Mérite de la République de Malte. Le ruban est identique à celui de l'ordre de Saint-Michel-et-Saint-Georges qui avait été établi en 1818 pour récompenser notamment les habitants de l'île de Malte qui venaient de passer sous domination britannique. Les grand'croix ont l'usage d'une rosette aux couleurs de l'ordre, surchargée d'une croix de Malte émaillée de blanc.

MEXIQUE: l'ordre de l'Aigle Aztèque offre, pour la classe⁴⁷ de collier, un mélange entre le système français (galon doré) et maltais (surcharge métallique en forme d'aigle).

MONACO: les rosettes des ordres monégasques suivent le système français⁴⁸. Elles sont d'ailleurs de fabrication française. Les rosettes de la médaille de la reconnaissance de la Croix-Rouge monégasque sont dotées d'une surcharge métallique émaillée: un cercle blanc chargé d'une croix rouge. La rosette de la première classe en vermeil repose en outre sur un galon d'or, et celle de la deuxième classe en argent sur un galon d'argent⁴⁹.

NORVÈGE (du temps de l'union avec le Royaume de Suède): il existe, et elles sont rarissimes, des rosettes mixtes à surcharge de la plaque du Lion de Norvège⁵⁰, qui se distinguent par le nombre plus que restreint des récipiendaires de l'ordre: onze.

Ces rosettes, réalisées avant la séparation des royaumes de Norvège et de Suède, sont de fabrication suédoise.

PORTUGAL: tous les ordres républicains actuels jouissent d'une rosette de boutonnière pour l'habit civil⁵¹, mélangeant curieusement le système français à galons métalliques et le système à surcharge. Par le passé, seuls les ordres du Christ et de Saint-Benoît d'Aviz, régulièrement conférés aux étrangers, semblent avoir eu des boutonnières en tissu à surcharge, principalement



Insigne de chevalier du Lion de Norvège et d'autres ordres suédois et norvégiens de Gustave V de Suède. Livrustkammaren, Stockholm (LRK 1495).

47. Un exemplaire d'insigne de boutonnière est conservé dans l'écrin du collier ayant appartenu à l'empereur Haïlé Sélassié d'Éthiopie, fabriqué par la firme La Esmeralda (Hauser, Zivy & C^{ie}) à Mexico. Le Négus l'avait reçu en 1954 (Tallin Museum of Orders of Knighthood).

48. Si l'ordre de Saint-Charles est créé par ordonnance souveraine [OS] du 16 janvier 1863, il faut attendre 1923 pour que soit fixée la question des rosettes de boutonnière (OS du 23 avril 1923, article 1^{er}); pour l'ordre des Grimaldi, institué par OS n° 1.028 du 18 novembre 1954, les rosettes sont définies à l'art. 6 créé par OS n° 2.283 du 19 juillet 1960; pour l'ordre du Mérite culturel, elles sont définies à l'art. 6 de l'OS n° 689 bis du 31 décembre 1952; enfin, pour l'ordre de la Couronne qui présente la particularité de n'avoir jamais été décerné à une personne physique, les rosettes sont décrites à l'art. 7 de l'OS n° 2.284 du 20 juillet 1960. Hormis ceux concernant l'ordre du Mérite culturel, il faut souligner qu'à chaque fois les textes officiels ne précisent que la couleur des galons (argent, argent-or, or) pour les trois grades les plus élevés, sans préciser que les officiers porteront une rosette sans galon métallique, et les chevaliers un nœud.

49. L'ordonnance souveraine n° 294 du 16 octobre 1950 portant institution de la médaille de la reconnaissance de la Croix-Rouge monégasque ne dit rien au sujet des rosettes.

50. Deux exemplaires sont conservés à la Livrustkammaren de Stockholm: le numéro *inv. 696 (24: 292)*, fabriquée par Carlman; et le numéro *inv. 1495 (51: 460: e)* ayant appartenu à Gustave V de Suède.

51. À savoir les ordres de la Tour et de l'Épée, du Christ, d'Aviz, de Saint-Jacques-de-l'Épée, de l'Infant D. Henri, de la Liberté, du Mérite, de l'Instruction publique, et du Mérite des Affaires [*Ordem do Mérito Empresarial*] (classe agricole, classe commerciale et classe industrielle) <<http://www.ordens.presidencia.pt>>.

de fabrication étrangère, pour ne pas dire française. En revanche, il existe, à l'imitation (?) du Brésil, de très belles rosettes tout en or émaillé à surcharge, imitant le tissu. Le musée de la Légion d'honneur conserve des exemplaires fort rares de l'ordre de l'Immaculée Conception de Vila Viçosa et de l'ordre du Christ⁵², dont un exemplaire de ce dernier est même enrichi de roses de diamant.

ROUMANIE (royaume): Ordre pour le mérite. La surcharge reprend le centre de la croix, à savoir une croix ancrée émaillée de blanc, surchargée d'une couronne d'épines.

ROYAUME-UNI: le système britannique est récent (voir *supra*).

L'insigne de l'*Imperial Society of Knights Bachelor* est fabriqué par Toye, Kenning & Spencer L^{td}. Le même fabricant a proposé dans la foulée des boutonnières à surcharge pour l'ordre de l'Empire britannique, rappelant que cet «*emblem gives recipients the opportunity to show in their day-to-day lives they have been honoured by Her Majesty the Queen for their contribution to society*»⁵³, et soulignant au passage que, toutes classes confondues, près de 120 000 membres étaient concernés. L'*opportunity* était donc aussi commerciale...

S'en suivit une rosette pour l'ordre royal de Victoria, «*to wear a representation of their honour with pride in their everyday life*»⁵⁴, puis, commercialisée en juin 2012, celle pour l'ordre de Saint-Michel-et-Saint-Georges; et en septembre 2012, celle de l'ordre du Bain.

À notre connaissance, Toye, Kenning & Spencer L^{td} est le seul fabricant à proposer des rosettes. L'étude du prix de ces dernières est d'ailleurs révélatrice: 14,50 £ pour l'Empire britannique, 25,50 £ pour l'ordre de Victoria, 42 £ pour Saint-Michel-et-Saint-Georges et pour le Bain. Une croissance qui va de pair avec la rareté de l'ordre, alors que la fabrication est la même pour toutes ces rosettes. Une manière de ne pas déprécier le prestige des uns et des autres. Malgré diverses demandes, nous n'avons pu savoir si ces rosettes bénéficient d'une reconnaissance officielle.

RUSSIE (EMPIRE): nous avons déjà recensé plusieurs boutonnières des ordres de Saint-Stanislas et de Saint-Georges, avec un système d'accroche typiquement russe: un écrou à oreilles sur une tige filetée. Ces petites cocardes n'ont pas de structure métallique circulaire interne. Les boutonnières de Saint-Georges étaient portées sur l'uniforme par les détenteurs des



Insigne en or émaillé de l'ordre de l'Immaculée Conception de Vila Viçosa. Musée de la Légion d'honneur, Paris.



Curieux insigne de l'ordre de Saint-Stanislas. Recouvert-il une réalité historique? Vendu sur eBay France le 7 mars 2010.

52. Respectivement Inv. 1143 et Inv. 1144, les deux étant de la collection de l'ambassadeur Antonio B. Spada.

53. <<https://www.thetoyeshop.com/obe-collection/obe-emblem.html>>.

54. <<https://www.thetoyeshop.com/obe-collection/royal-victorian-order-emblem.html>>. L'insigne est fabriqué par Toye, Kenning & Spencer L^{td}. Nous remercions l'Imperial Society d'avoir bien voulu nous faire parvenir un de ses insignes de boutonnière.

épées d'honneur de Saint-Georges. Celles de Saint-Stanislas sont assez inexplicables. Elles imitent celles de Saint-Georges, mais dans quel but ? Pour la tenue civile ?

SAINT-MARIN : la République use du système italien, et donc maltais, pour ses ordres nationaux : l'ordre équestre de Saint-Marin et l'ordre de Sainte-Agathe.

SAINT-SIÈGE : le Saint-Siège use pour ses rosettes de boutonnieres du système maltais pour les ordres de Pie, de Saint-Grégoire, de Saint-Sylvestre (voir *supra*) ou du Saint-Sépulcre (à noter que la surcharge de la rosette des grands officiers ne reproduit que le centre de la plaque). Il n'existe pas de rosettes, à notre connaissance, pour les ordres du Christ et de l'Éperon d'Or, sans doute du fait de leur très grande rareté. Les fournisseurs sont italiens.



Insignes de commandeurs de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand (12 mm, par Johnson à Milan) et de l'ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem (10 mm).



Insigne de commandeur de l'ordre équestre de Saint-Marin (10 mm).

SLOVAQUIE : la Slovaquie utilise le système maltais pour ses ordres (Double Croix Blanche, Andrej Hlinka et Ludovít Štúr). Il faut par ailleurs souligner que la très grande majorité des barrettes des ordres, croix et médailles slovaques pour uniforme est à surcharge métallique.

SUÈDE : la Suède était l'un des rares pays, jusqu'à l'importante réforme des ordres suédois du 1^{er} janvier 1975, à user traditionnellement du système maltais pour ses insignes qui sont souvent des rosettes mixtes à surcharge. La partition du ruban, lorsqu'une personne était titulaire de plusieurs ordres, suivait deux modèles : un, où la partition ne se faisait pas par moitié, tiers ou quart, mais selon la division structure circulaire extérieure/bouffette intérieure. Il était d'usage que la bouffette soit aux couleurs du ruban de l'ordre en surcharge⁵⁵. L'autre, où la mixité des rubans se faisait par tiers, quart, etc. Le premier semble avoir été le plus ancien en usage.

En termes de surcharge, la croix de Vasa est très souvent rencontrée (certainement pour signifier la classe de commandeur, les chevaliers de 1^{re} classe portant vraisemblablement une surcharge sur un noeud), parfois celle de l'Étoile Polaire, ainsi que les plaques de Vasa, de l'Étoile Polaire ou de l'Épée.

55. ÅREEN (Ernest E.) et LEWENHAUPT (Sten), *När och hur böra ordnar bäras, Kortfattad handledning utarbetad av...*, Eskilstuna : Öberg & Son, 1943, p. 47-48.



Insignes (de commandeur ?) de l'ordre de Vasa (19 mm) et de chevalier de l'ordre des Séraphins ayant appartenu à un prince de Bade (15 mm).



Insigne de chevalier de l'ordre des Séraphins et d'autres ordres suédois ayant appartenu à Oscar II ou au prince héritier Gustave. (25 mm, par Carlmann). Göteborg StadtMuseum GM : 18547.



Insigne d'un grand-croix de l'ordre de l'Épée, également membre des ordres de Vasa et de l'Étoile Polaire (23 mm). Vente Künker, 23-24 juin 2011, lot 8814.



Insigne de chevalier de 1^{re} classe de l'ordre de l'Étoile Polaire (8 x 30 mm), certainement fabriqué par Carlmann.

En ce qui concerne l'ordre des Séraphins, trois types de surcharge existaient : une croix de l'ordre en miniature, une réduction de la plaque, ou – et ce modèle est toujours utilisé aujourd'hui⁵⁶ – un séraphin en or que l'on retrouve sur le collier de l'ordre. L'insigne des Séraphins se rencontre parfois avec le ruban vert de Vasa en extérieur⁵⁷. C'est la seule partition possible, puisque les chevaliers des Séraphins étant automatiquement grand-croix des ordres de l'Épée et de l'Étoile Polaire, il n'y avait pas lieu de faire figurer les rubans de ces deux ordres. Une réflexion est par ailleurs à l'étude pour créer un insigne propre aux officiers de l'ordre des Séraphins, qui serait d'un diamètre moindre que les chevaliers, et avec un séraphin d'argent en surcharge⁵⁸. Dans les années 1940, de nouvelles particularités apparaissent, notamment des galons métalliques sous certains grades de rosettes, mélangeant ainsi le système français et le système maltais. On trouve ainsi une rosette des Séraphins à surcharge d'un séraphin, reposant sur un galon doré⁵⁹.

56. Elle était portée par exemple par les membres de la famille royale titulaires de l'ordre, comme le prince Daniel, lors du baptême du prince Oscar, le 27 mai 2016. Par ailleurs, elle fait partie du « set » remis aux nouveaux chevaliers depuis la refonte de ce dernier en 2005.

57. Voir lot 8889, vente Künker n° 235 (2013).

58. Communication de Tom Bergroth, 3 septembre 2017. Cette démarche émane des officiers eux-mêmes qui pourraient pourtant porter la rosette de chevalier.

59. ÅREEN et LEWENHAUPT, *op. cit.*, planche hors texte en couleurs, voir les rosettes 2, 3 et 5.

Enfin, depuis 1975, les insignes de boutonnière de l'ordre de l'Étoile Polaire, seul autre ordre toujours décerné, relèvent dorénavant du seul système français avec galons métalliques.

De nouveaux changements devraient bientôt se produire avec le réveil des Ordres de Vasa et de l'Épée, depuis l'accord de principe des partis politiques obtenus en 2018. Les nouveaux insignes de boutonnière de ces ordres se calqueraient sur ceux de l'Étoile Polaire, et donc du système français⁶⁰.

THAÏLANDE : le royaume possède un système d'ordres complexe et étendu, en grande partie inspiré du fonctionnement britannique (appellation des classes, usages de lettres postnominales, etc.). C'est le système maltais qui a été retenu, à une date que nous ignorons, pour les rosettes des ordres de *Rajamitrabhorn* (classe unique), de la Maison Royale de *Chakri* (classe unique), des Neuf Gemmes, de *Chula Chom Klao*, de *Rama* (dont seuls les grand'croix semblent bénéficier d'une rosette à surcharge), de l'Éléphant blanc, de la couronne de Thaïlande et de *Direkgunabhorn*.

LES ORDRES DYNASTIQUES OU APPARENTÉS

Nous n'entrerons pas dans le débat sur la nature et l'appellation d'ordres dynastiques. Un travail de fonds reste à mener, par exemple sur le statut à accorder aux ordres créés après la chute d'un régime monarchique par le prétendant au trône⁶¹.

La plupart des ordres dynastiques, soucieux de paraître civilement, a adopté des rosettes à surcharge, et cela, souvent bien après être devenus ordre dynastique : ordre de Saint-Janvier, ordre constantinien de Saint-Georges, etc. Il en va pareillement des ordres de la maison de Savoie. Pour l'ordre de l'Annonciade, sur une idée du prince Victor-Emmanuel de Savoie, une rosette, fabriquée par Gardino, a été créée vers 1983-1985⁶². Le prince Victor-Emmanuel, ou son fils, la porte fréquemment.

D'autres ordres, non dynastiques et plus « fantaisistes », pour ne pas dire illégitimes, ont également copié des ordres authentiques leur système de rosette à surcharge, principalement le système maltais.

DES VARIANTES « CIVILES »

Nous ne saurions achever cet article sans évoquer les rosettes « non officielles » à surcharge et qui ne renvoient pas à un ordre ou une décoration reconnue.

60. Communication de Tom Bergroth, 15 mars 2019.

61. Comme par exemple l'ordre de Saint-Michel de l'aile (Portugal) qui use d'une rosette rouge surchargée d'une aile couleur bronze. Cet « ordre » a connu récemment de nombreux soubresauts judiciaires. Le prince Duarte de Bragança, qui s'était déclaré grand-maître en 1986, en est actuellement écarté.

62. Courrier électronique du 6 mars 2017 de la *Cancelleria degli Ordini Dinastici della Real Casa di Savoia*.

Aux États-Unis, si de très nombreuses sociétés américaines, dotées par ailleurs de décorations, proposent des rosettes à leurs membres (par exemple, la *Tocqueville Society*, les *Sons of the American Revolution*, les *Descendants of the Signers of the Constitution*, les *General Society of Mayflower Descendants*, etc.), très rares sont en revanche les rosettes dotées de surcharge. Nous ne connaissons que celles des membres de la *Lafayette Flying Corps*, ornée d'une tête d'Apache.

En France, les rosettes à surcharge sont allées bon train, notamment dans le milieu estudiantin. Faites en tissu généralement uni (le rouge, suivi du vert, est la couleur qui revient le plus souvent), ces rosettes étaient dotées de surcharges en laiton embouti représentant la discipline⁶³ : balance à deux plateaux pour le droit, cornue pour la chimie, les lettres AM pour Arts et Métiers, X pour Polytechnique, etc. Ce type de rosette connut sa popularité durant la première moitié du XX^e siècle.

D'autres organisations-associations comme la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France utilisaient des rosettes à surcharge, permettant ainsi sur la tenue civile de faire part d'un engagement ou d'une reconnaissance nationale.

Les insignes de boutonnière en tissu à surcharge métallique ont su, comme les ordres qu'ils représentent, évoluer avec le temps. Sans remplacer les insignes de taille réglementaire, ils demeurent au quotidien la marque d'appartenance à tel ou tel ordre de chevalerie ou de mérite. Face à cette importance, il est étonnant de constater combien les textes normatifs sont souvent muets à leur sujet, et ce sont principalement les fabricants qui ont déterminé, et déterminent toujours l'évolution de ces insignes. Ces initiatives ont partout pris un rang quasi-officiel et sont devenues la représentation des ordres dans le port quotidien. ■



Boutonnière de l'ordre constantinien de Saint-Georges (12 mm).



Rosette d'étudiant en droit (10,5 mm).

REMERCIEMENTS : Thierry de Beaumont-Beynac, Tom Bergroth, Tom Dutheil, Catherine Lapinsh, Matthias Martin, Jean-Christophe Palthey, Stephen J. Patterson.

63. L'usage de tels ornements perdure avec les faluches étudiantes.